

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux

Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse
Adresse du laboratoire	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA
Date de début de validité de l'agrément	14/09/2023
Date de fin de validité de l'agrément	13/09/2028
Date de mise à jour de la portée	/

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>E - Analyses complémentaires</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé

<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>I - Analyses complémentaires</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	Agréé
J-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>N - Analyses complémentaires</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur

Autres paramètres complémentaires :
ST-DCO

Béryllium	Étain	Molybdène	Vanadium
Cobalt	Lithium	Strontium	

COHV autres que la liste C2 :

Éthylbenzène	o-xylène
m+p-xylène	Toluène

HAP autres que la liste C2 :

Fluoranthène

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Ammonium
Chlorures

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité
Couleur
Cuivre
Matières en suspension
Titre alcalimétrique complet
Turbidité

COHV de la liste C2 :

1,2-dichloroéthane

COHV autres que la liste C2 :

Éthylbenzène	m+p-xylène	o-xylène	Toluène
--------------	------------	----------	---------

N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Staphylocoques pathogènes
Salmonelles

N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Béryllium

Cyanures totaux
Indice phénol
Lithium
Orthophosphates
Résidu sec à 180 °C
Résidu sec à 260 °C
Silice dissoute
Strontium
Titre alcalimétrique
Zinc

Autres paramètres complémentaires :

Cobalt
Étain
Matières en suspension
Molybdène
Vanadium

COHV :

Éthylbenzène

Toluène

Xylènes (o-xylène et m+p-xylène)

HAP :

Fluoranthène



Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise